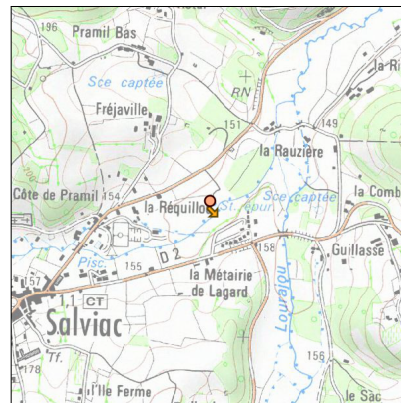
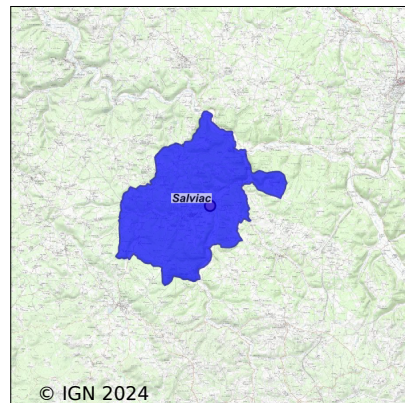


Système d'assainissement 2022

SALVIAC

Réseau de type Séparatif



Station : SALVIAC

Code Sandre	0546297V001
Nom du maître d'ouvrage	SYNDICAT MIXTE DES EAUX
Nom de l'exploitant	SYNDICAT MIXTE DES EAUX
Date de mise en service	janvier 1977
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	1 200 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	72 Kg/j
Charge nominale DCO	144 Kg/j
Charge nominale MES	84 Kg/j
Débit nominal temps sec	260 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Lagunage de finition
Filières BOUE	File 1: Lits de séchage
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	563 339, 6 399 901 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau de Luziers

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Salviac depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Raccordés :

Nombre : 357 abonnés dont moins de 20 % d'habitations saisonnières.

Pollution domestique attendue : évaluée entre 760 et 930 EH.

Pollution non domestique : l'entreprise MARTEGOUTTE (agroalimentaire) dispose d'un arrêté d'autorisation de déversement. La charge de pollution moyenne déversée est estimée à environ 257 EH hydraulique et 892 EH organique (d'après étude avant-projet DEJANTE). La charge organique rejetée varie considérablement en fonction de l'activité de l'entreprise (abattage, transformation).

Fonctionnement :

Le réseau de collecte est très sensible aux entrées d'eaux claires parasites qu'il convient de limiter au maximum.

Un projet de réhabilitation du réseau de collecte est à l'étude.

Station d'épuration

Le projet de la réhabilitation de la station est à l'étude.

Remplissage :

Avec l'activité agroalimentaire de l'entreprise " La ferme du Bouyssou ", cette installation reçoit en moyenne une charge organique de 1 403 EH (moyenne des ASR depuis 2018).

La charge hydraulique collectée par la station en 2022 est de l'ordre de 296 m³/j (temps de fonctionnement des pompes P1, P2 et P3 ; débit des pompes : P1 = 28 m³/h ; P2 = 27 m³/h ; P3 = 60 m³/h) soit environ 1 973 EH soit 164 % du remplissage de la station.

Entretien :

La station bénéficie d'un suivi adapté.

Fonctionnement :

Par temps sec, la qualité du traitement respecte les exigences réglementaires. Elle est cependant non conforme aux exigences épuratoires par temps de pluie à cause des déversements au niveau du point A2.

Pour éviter le lessivage des ouvrages d'épuration qui pourrait occasionner des départs de boues, une troisième pompe est installée dans le poste de relevage de la station pour évacuer les eaux claires dans la lagune de finition lorsque le débit est supérieur au débit admissible par les ouvrages.

En 2022, avec un débit de pompe de 60 m³/h, on estime à 15 % du volume total collecté, soit une moyenne de 28 m³/j, la quantité des eaux collectées qui a été déversée dans la lagune de finition.

A noter une diminution de ce volume par rapport à l'année 2020 qui était moins sèche (environ 60 m³/j).

Le génie civil du bassin d'aération qui a été consolidé en février 2019 présente de nouvelles fuites. La reprise de ces nouvelles fissures sur le bassin d'aération est conseillée. En 2021, un câble a été tendu le long des murs du bassin d'aération pour consolider l'ouvrage. La situation n'a pas empiré en 2022.

Autosurveillance :

La mesure d'autosurveillance est réalisée deux fois par an par le SYDED. Les analyses sont effectuées par un laboratoire indépendant agréé. Pour l'année 2022, les mesures sont jugées représentatives du fonctionnement habituel de l'installation.

Impact visible sur le milieu récepteur :

Aucun impact avéré sur le milieu récepteur.

Usages sensibles en aval du système d'assainissement :

Néant.

Sous produits

Production théorique :

Environ 12,2 tonnes de Matières Sèches (TMS), d'après la consommation deau potable.

Production réelle : calculée à partir des hauteurs de boues mesurées dans le silo.

518 m3 soit 9,3 tonnes de MS (concentration moyenne des MS = 18 g/l).

Filière d'élimination :

Les boues ont été déshydratées sur place par l'entreprise AES PAPREC AGRO avec des caissons filtrants, puis éliminées en filière de compostage.

Quantité évacuée :

Deux opérations ont été réalisées en 2022. En juin avec 207 m3, aux mois de décembre avec 214 m3.

En juin, 207 m3 à une concentration de 21 g/l. Après déshydratation 31,0 tonnes de matière brute à une siccité de 132 g/l.

En novembre, 214 m3 à une concentration de 16 g/l. Après déshydratation 22,76 tonnes de matières brut à une siccité de 156 g/l.

Au total 7,64 TMS ont été évacuées sur l'année 2022.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	164 m3/j	63 %			164 m3/j	
DBO5	72 Kg/j	100 %	450 mg/l	99 %	0,6 Kg/j	3,5 mg/l
DCO	145 Kg/j	101 %	890 mg/l	96 %	5,3 Kg/j	33 mg/l
MES	92 Kg/j		570 mg/l	99 %	1,1 Kg/j	6,9 mg/l
NGL	8,4 Kg/j		52 mg/l	89 %	0,9 Kg/j	5,7 mg/l
NTK	8,4 Kg/j		52 mg/l	89 %	0,9 Kg/j	5,5 mg/l
PT	1,6 Kg/j		9,7 mg/l	79 %	0,3 Kg/j	2,1 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0546297V001>